

Les Koechlin Vous parlent



Madeleine Fabre-Koechlin
62, rue Velpeau - 92160 ANTONY

Bulletin Koechlin N° 43 - Décembre 1999

EDITORIAL

Chers Cousins,

Dernier BK des années 90 ou premier de l'an 2000, voilà notre numéro 43. A ceux qui l'ont suivi depuis l'origine (1978) comme à ceux qui ont pris la calèche... je veux dire le train, en marche, l'équipe de rédaction souhaite "bien des choses". Elle souhaite surtout de pouvoir continuer à fournir deux fois par an une lecture qui les intéresse et les instruit sur les K, d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Hier : Il y a encore de la matière non exploitée dans les archives et les bibliothèques mais nous craignons, parfois, d'infliger trop d'évocations du passé aux lecteurs qui ne se passionnent pas pour l'histoire ou qui redoutent "l'autosatisfaction tribale". Peut-être aussi y en a-t-il qui sont atteints du syndrome de "Mulhousophobie"?

Pour tenir compte de telles réactions, c'est simple : écrivez-nous !

Je parlais de calèche ? C'est parce qu'une partie de ce bulletin se situe en 1817. La période de l'Empire et de la Restauration ayant été très peu étudiées par les historiens de l'Alsace, il vient donc combler un vide historique. Bien qu'il se déclare roman, ce texte nous parle, nommément, de nos André, Jacques, Nicolas, Ferdinand et Co. Que faisaient-ils dans cette période, si mouvementée politiquement ? Jeunes, comme le siècle, mais déjà engagés dans la vie politique, familiale, dans leurs industries, ils inventaient Mulhouse. Notre cousin, Henry-François K, spécialiste de l'histoire du Droit, s'appuie sur des archives et ce qu'il dépeint est vrai dans tous ses détails.

Aujourd'hui : Vous avez entendu parler de la charte européenne des langues minoritaires, dans lesquelles l'alsacien est compris. Cela se discute partout, mais surtout en Alsace car le statut de l'alsacien (dialecte de refuge de la population au cours des changements de nationalité) n'est pas le même que celui du breton ou du basque. Pour vous permettre d'en juger par vous mêmes, nous vous proposons un dossier qui rassemble articles de journaux, enquêtes, témoignages, études, qui pourront vous éclairer.

Demain : Il s'agit du site Internet ouvert et géré par notre cousine Susan K. (voir la présentation faite dans le n° 42 du BK). Elle donne des nouvelles et ouvre des perspectives nouvelles. Ainsi les K qui furent, au 19^e siècle et au 20^e siècle toujours à l'avant-garde du progrès et passionnés de techniques modernes sont-ils prêts, au seuil du troisième millénaire, à accompagner la révolution informatique ? A vos ordinateurs, cousins !

Madeleine Fabre-Koechlin (GA2332 *)

Sommaire

Images de Mulhouse sous la Restauration.....	page 4
Dossier : Parlez-vous alsacien ?.....	page 7
Les Koechlin vous parlent ...sur l'Internet.....	page 14
Nouvelles familiales.....	page 16

Henry-François Koechlin -GK2412 (1918-1995)

Extraits d'un texte inédit et inachevé, qu'il avait intitulé :

« *Le pistolet de Nacre, roman de cœur et d'aventure* »
dont les péripéties se déroulent à Mulhouse sous l'Empire et la Restauration.



La Dentsch. Maintenant disparue sur le plan de Mulhouse, la Dentsch était, autrefois, une propriété dont l'histoire fut étroitement liée à celle de la famille Koechlin. Originellement le terrain situé hors de la ville était composé de prés et de vergers. En 1777 la première fabrique y fut construite par F. Blech, vendue en 1796 avec la maison d'habitation à Jean Hofer. Consécutivement le terrain, la fabrique et la maison formaient une possession des familles Hofer, Schlumberger, Koechlin, Mieg et Frey. Maintenant, on trouve sur l'emplacement de l'usine l'ensemble des immeubles situés entre le boulevard de l'Europe et l'avenue Robert Schuman.

« ...Le comte Hervé d'Andaine est à Mulhouse » (on écrivait encore Mulhausen à cette époque), « depuis six mois. Il a déclaré, il y a peu, à des personnes dignes de foi, qu'il quitterait cette ville le deux mai pour rentrer définitivement à Paris. Monsieur le Préfet du Haut-Rhin a rendu compte à qui vous savez, dès surveillances exercées ; il m'a fait connaître de la part de Sa Majesté, que la Justice serait peut-être appelée à intervenir dans les actions qui vont être entreprises et auxquelles Monsieur d'Andaine pourrait être mêlé. »

(Extrait d'un rapport confidentiel du Procureur général de la Cour royale de Colmar au Ministre de la Justice, en date du 30 avril 1817.)⁽¹⁾



Le soleil de mai a réveillé en quelques jours la nature engourdie par un hiver prolongé. Sous son toit, à l'ombre naissante du grand platane, Hervé d'Andaine regrette presque cette fête lumineuse à laquelle un merle proche joint un chant virulent : elle cadre mal avec la tristesse d'un départ. Il va

1) Ce texte, qui donna l'impulsion à l'imagination de l'auteur, est une authentique archive, découverte par lui au cours de ses recherches.

quitter une ville où il s'est plu, des habitants avec lesquels il a sympathisé, un logement où il avait ses aises.

En ce printemps 1817 - donc sous le règne de Sa Majesté Louis XVIII, roi de France par la grâce de Dieu et des "Alliés" - la ville de Mulhouse connaît l'occupation des Autrichiens. Dans cette cité de neuf mille âmes, on ne sait jamais si l'on habite une ancienne usine ou si la fabrique est installée dans une maison bourgeoise.

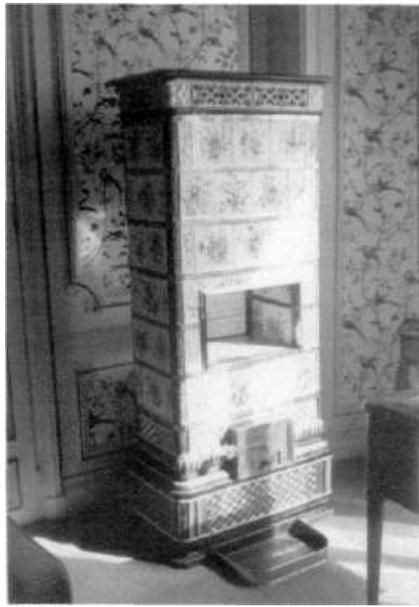
D'Andaine, quant à lui, avait trouvé à se loger dès son arrivée, six mois plus tôt, dans les vastes combles, échappés aux réquisitions des troupes d'occupation, d'une ancienne manufacture d'indiennes transformée en demeure patricienne. Il a pu faire aménager un logement d'un confort pratique avec le goût très sûr d'un homme habitué à se déplacer souvent, mais sachant rendre ses haltes reposantes. L'immeuble est situé à l'est de la ville, hors des remparts, près de la Dentsch, au lieu-dit Wolferloch, là où les cours d'eau ceinturant la cité se rejoignent. D'une fenêtre, Hervé contemple la rivière qui coule à travers le jardin. Un pont la franchit ; son garde-fou est garni de rosés dont les longues tiges flexibles s'entrelacent. Le sentier qui y mène est bordé de massifs de pivoines en fleurs. Puis, se retournant vers l'intérieur du logis, ses regards détaillent les tentures de papier peint de chez Zuber et les tissus d'ameublement imprimés, fournis par Dollfus-Mieg. Un des murs supportait des faisceaux d'armes de chasse que ses gens s'affairent à présent à démonter.



Panoramique: "L'Hindoustan". Rixheim, Zuber et de, 1807, d'après un dessin de P.A. Mongin. Imprimé à la palme. Vue partielle.

Le soleil illumine les grains d'or de la poussière : il fait ressortir la bonne odeur de bois de charpente qui, dans son souvenir, restera attachée à ces lieux.

Il est difficile de les quitter et il se surprend à avoir envie de s'y fixer. Il pénètre dans la pièce qui lui servait de bureau. Les papiers sont déjà en caisse.



Poêle ayant appartenu à la famille André K. (485), père d'Henry-François, et qui a été donné au Musée historique de Mulhouse. C'est celui que Henry-François décrit dans son texte.

Le plus ravissant des poêles de faïence frappe une fois de plus ses yeux. Ses hôtes avaient eu la délicate attention de le monter pour lui. Ce n'est pas un de ces géants chauffant à lui seul tout un étage ; non, il est à la taille d'un homme. Il se compose d'un soubassement en damiers verts et blancs, son corps est percé de part en part d'une vaste ouverture ménageant l'espace d'une sorte de chauffe-plats, puis une frise ajourée et ornée de motifs grotesques d'un beau vert le termine en son haut. Mais, surtout, oui surtout, ses faces sont couvertes d'une quarantaine de carreaux différents les uns des autres, reproduisant avec une exquise délicatesse les fleurs des jardins et des champs. Le tout est du plus gracieux effet et on ne se lasse pas de l'admirer.

D'Andaine a été invité, pour dix heures, à venir partager en voisin le déjeuner de ses hôtes, Jean-Jacques Schlumberger, manufacturier d'indiennes, déjà d'une quarantaine d'années, et Madame, née Climène Hofer, fille d'un ancien bourgmestre de la ville alors indépendante. Ils ont quatre enfants de 7 à 13 ans qui, tous nés à Montpellier où ils ont vécu jusqu'il y a peu, ont, par moment, l'accent du Midi, fait rare et notable à Mulhouse. On voit peu l'aîné, pensionnaire dans une institution du canton de Berne. La dernière, Caroline⁽²⁾, monte parfois chez Hervé. Elle le mène près du joli poêle, lui montre une rosé peinte et lui en demande l'histoire.

Venu pour affaires dans cette industrielle cité, d'Andaine y a été reçu en ami. Des relations nées à l'époque où il avait été aux Mines de Ronchamp, ont facilité les premiers contacts. Son appartenance

à la religion réformée, qui est aussi celle des habitants de la petite ville, y a beaucoup contribué. Enfin, une loge maçonnique active, "La parfaite harmonie", a rendu aisés ses liens avec tous ceux qui comptent.

Il se perd bien un peu dans toutes ces familles chargées d'enfants qui cousinent entre elles : les Blech, Dollfus, Hofer, Koechlin, Schlumberger, Thierry... Il n'a jamais rencontré tant de gens si entreprenants dans une aussi petite bourgade, débattant en souverains de leurs projets, les réalisant tambour battant sans l'aide de quiconque. Là est d'ailleurs la raison de la présence d'Andaine.

Comme d'assez nombreux contemporains, cet administrateur et homme de guerre de l'Empire s'est 'reconverti' en homme d'affaires. Il a compris que, dans l'économie nouvelle, comme dans la guerre moderne, le transport conditionne la réussite. Il est devenu un magnat des transports. D'éleveur de chevaux dans le bocage normand, il a étendu son activité au roulage et a mis sur pied un remarquable réseau couvrant la Normandie, Paris, le Sud-Est, et, plus récemment, l'Est : transport de charbon au départ des mines de Ronchamp, roulage ordinaire du coton depuis Le Havre, roulage accéléré des tissus de nouveauté produits dans l'Ouest et en Alsace. Il vient de monter un service de marchandises fonctionnant de jour et de nuit entre Mulhouse et Lyon où les Mulhousiens ont des départs importants !

De grandes discussions ont lieu avec les fabricants de la petite ville, tournés uniquement vers le progrès industriel, sur les mérites de la navigation (les travaux du canal "Monsieur" traînent autant que notre liaison Rhin-Rhône), sur les premiers balbutiements de la machine à vapeur, sur le rôle du rail dans l'exploitation minière et même ailleurs. Le mauvais état des routes est endémique et paraît irrémédiable devant l'accroissement massif des besoins de transport de charbon.

Le cousin, Xavier Meyer, commence à "phosphorer" sur la machine à vapeur (que d'ex-

Henry-François Koechlin a fait partie de l'équipe initiale du BK. Les réunions de rédaction ont longtemps eu lieu chez **lui**. Modeste et peu bavard, il était d'un conseil savant et sûr.

Nous sommes heureux de publier ce texte dans lequel il avait mis beaucoup de lui-même avant la cruelle et longue maladie qui devait l'emporter en 1995.

(2) Caroline Schlumberger devait épouser, en 1828, Joseph Koechlin (IK/100). Leurs portraits sont à la page suivante.



André Koechlin

positions en perspective!) et André Koechlin (*GI/90*) songe déjà à quitter le textile pour une industrie mécanique à créer. D'Andaine a retrouvé cette dernière personnalité, ainsi que le grand manufacturier, Daniel Dollfus-Mieg, avec qui il avait été en relation quelques années auparavant.



Nicolas Koechlin

Dans cette ville - qui n'avait jamais connu les Bourbons, puisque française depuis 1798 seulement, qui avait banni les nobles depuis quelques siècles - on était assez naturellement républicain. On était souvent aussi napoléonien. Trois frères Koechlin, Nicolas (*AJ/73*), Ferdinand (*AN/77*)⁽³⁾ et Edouard (*AR/8J*), se sont engagés en 1813 et ont combattu près de

l'Empereur. D'Andaine, ancien haut fonctionnaire impérial, fraternise volontiers avec eux. Il a été témoin au mariage d'Edouard, quelques mois auparavant, avec Henriette Reber, la première mulhousienne française, vingt quatre ans plus tôt. Il rencontre souvent aussi, un ancien préfet de l'Empire, Voyer d'Argenson, maître de forge à Masevaux, député libéral. Il le retrouve chez Jacques Koechlin (*AF/70*), ancien maire, qui est déjà au plus mal avec le Pouvoir⁽⁴⁾, quoique chevalier de la Légion d'honneur par la grâce de Louis XVIII, roi de France et Navarre.



Edouard Koechlin et son épouse, Henriette Reber

Mais il ne borne pas ses relations à ces "mauvais esprits" quoi que prétendent certains rapports du préfet à Paris. Il va à Rixheim, à quelques kilomètres de la ville. Là, une ancienne commanderie de l'Ordre de Malte est devenue le siège d'une manufacture de papiers peints, créée par Jean Zuber. Hervé prend contact avec un milieu plus tourné vers les arts, c'est à dire avec le peintre Mougins et, surtout, le lithographe, Engelmann. Celui-ci a installé un atelier non seulement chez Jacques Koechlin, Grand'Rue, mais aussi, l'année précédente, rue Cassetto à Paris. Il vient de publier un recueil d'essais lithographiques. Actif et entreprenant, il aimerait voir créer un groupement des industriels locaux qui échangeraient leurs expériences et réaliseraient en commun des œuvres sociales et techniques.⁽⁵⁾

à suivre...

(3) cf. *Généalogie* 1975, p. 28, portrait et notice)

(4) cf. p. 10 et 11 de la *Généalogie* 1975 et la *Généalogie* 1914, n°70)

(5) *Vision prospective de ce que sera la Société Industrielle de Mulhouse, fondée en 1826 et dont une thèse, soutenue en 1999 par Florence Ott, a fait l'histoire. Nous y reviendrons.*



Caroline Schlumberger et Charles Joseph Koechlin

Parlez-vous alsacien ?



Prologue

L'alsacien, vous l'aviez compris, ne s'écrit pas. Son orthographe n'est pas fixée car la prononciation, en particulier, varie d'une province à l'autre. Pour traduire ce "Tintin en alsacien", malgré une oreille formée pendant toute ma jeunesse à Mulhouse, je suis bien embarrassée !

Pour la bulle de **gauche**, cela va : « Bonjour Monsieur le Professeur !
Pouvons-nous nous présenter? Germain Nischt et Franz Eesch de l'Alsace Goethschique. Voilà notre carte. » « Tarte ? » dit Tournesol.

Bulle de **droite** : « Aha ! Journaliste ! ...je vois que le capitaine n'a pas pu tenir sa langue. Le journal... » et pour la suite, je sèche complètement. Un lecteur alsacophone saura-t-il interpréter pour nous ce que disait Tournesol en regardant la carte ? Il est sourd, mais il sait lire. Peut-être a-t-il compris que l'un des journalistes s'appelle Germain et l'autre François, ce qui est déjà, en Alsace, suspect !

Dernière minute : une amie alsacienne me communique son interprétation de Tournesol. « ...Le journal doit avoir rapporté que je n'ai pas le visage rouge (?). Le traître ! » Ce texte est bien énigmatique...

La langue...

Texte extrait de : **Le français en Alsace**

Etudes recueillies par Gilbert-Lucien Salmon
(Editions Champion-Slatkine 1985)

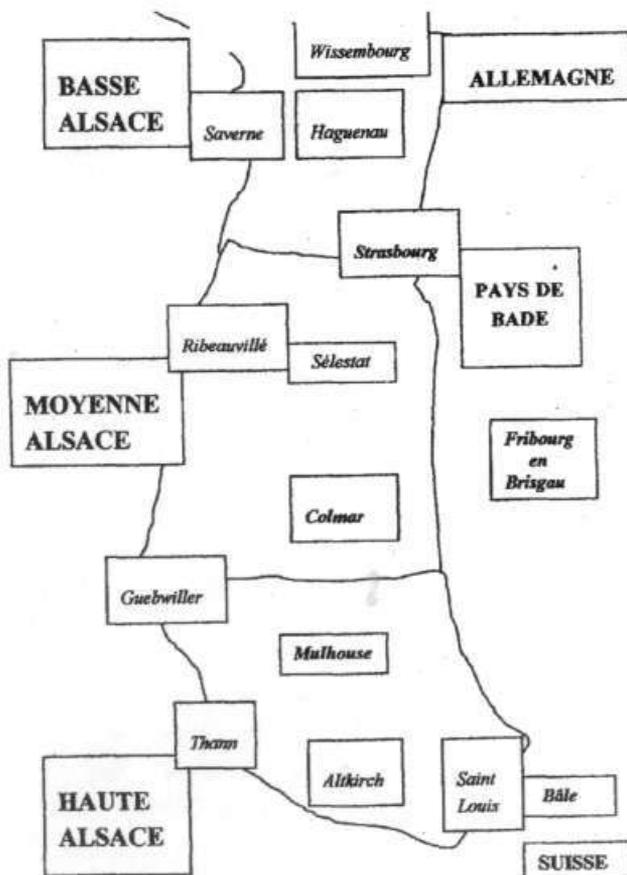
Avant de parler uniquement du dialecte alsacien, nous désirons montrer les origines de celui-ci, et la place qu'il occupe dans l'ensemble des parlers germaniques ou plutôt allemands.

L'alsacien fait partie de l'ensemble des dialectes alémaniques parlés, en dehors de notre pays, en Bade, au Wurtemberg, en Suisse, et dans le Vorarlberg. Ces dialectes alémaniques forment, avec les parlers austro-bavarois, l'ensemble de l'Oberdeutsch.

L'alsacien et l'allemand ne sont pas dans un rapport de filiation. Descendant tous les deux du moyen haut-allemand, **on peut dire qu'ils sont frères.** Cependant comme le moyen haut-allemand se subdivisait lui-même déjà en plusieurs dialectes, il est plus juste d'affirmer la filiation au vieux haut-allemand, **et de dire qu'ils sont cousins.**

L'alsacien et les différents parlers en Alsace.

Le dialecte alsacien, si l'on ne tient pas compte de la bande francique dans le nord de la région, se



subdivise en :

- **haut-alémanique** : le Sundgau, et, en dehors des frontières, en Suisse, en Bade du sud, et au Vorarlberg ;
- **bas-alémanique** : le reste de l'Alsace, et le pays de Bade à partir de Fribourg vers le nord.

Le haut-alémanique se différencie du bas-alémanique par certaines particularités phonétiques, et notamment par le changement de k en **ch**, ce que l'on appelle parfois la 3^e mutation consonantique.

Pour conclure et compléter ces notions savantes, la rédactrice vous en propose d'autres plus simples :

- L'alsacien est une langue **parlée**, un dialecte.
- Un Alsacien dialectophone parle alsacien mais il écrit et lit en allemand lorsqu'il a été à l'école allemande (1871-1918), en français lorsqu'il a été à l'école française (1918 à nos jours, avec une interruption de 1940 à 1945).
- Un Alsacien qui ne parle pas français, ne parle pas allemand dans la vie courante. Il parle alsacien.
- L'Alsace est un pays de trois langues.

L'accent des Alsaciens

Un alsacien qui parle français est souvent moqué par les Français pour son accent. Quand il parle allemand, il l'est aussi - et même méprisé par les Allemands.

Comment l'accent alsacien est-il jugé, perçu par les francophones unilingues ? De façon générale, il est jugé plutôt négativement. Le francophone unilingue qui séjourne quelques jours en Alsace dit : *"Je n'aipas l'impression d'être en France ici"*. L'étudiant alsacien qui fait des études à Nancy agace la communauté francophone unilingue qui n'aime pas cet *"accent germanique"* et qui juge plus favorablement l'accent du Midi, par exemple.

Le dialectophone qui a l'accent alsacien non seulement n'est pas toujours compris, mais il écorche les oreilles des *"vrais"* francophones qui plus ou moins consciemment considèrent cette prononciation particulière comme relevant d'une différence d'ethnie. Dès 1674, les Français estimaient que les Alsaciens prononçaient mal le français. Au XIX^e siècle *"l'accent d'un homme comme Humann, plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe et vivant fréquemment dans une société purement française, ne cessait de provoquer les railleries des journaux antidynastiques de Paris, ils racontèrent que, disant à la tribune "mes projets sont détruits", la Chambre avait compris "mes brochets sont des truites"*.

Les Alsaciens venus en France

au début de la guerre de 1914-1918 étaient suspects à cause de leur mauvais accent. Probablement l'accent alsacien est une sorte de déviation mal acceptée par la communauté de langue française. Il y a là un phénomène de rejet qui semble avoir au moins deux conséquences importantes : d'abord le désir d'un grand nombre d'Alsaciens *"exilés"* au delà des Vosges de revenir dans leur région, d'autre part le désir de nombreux francophones unilingues de quitter cette région où ils ne se sentent pas vraiment en France.

Les domestiques de Feydeau, comme par exemple Annette dans *Feu la mère de Madame* (1908), étaient comiques à la fois par leur accoutrement et par leur accent. Quand elles ne comprennent pas ce qu'on leur dit, on les traite de *"bougre de moule"* ou *"espèce de tête carrée"*. Lorsque le maître est agacé, il imite la manière de prononcer le français.

Les Allemands eux aussi critiquent notre prononciation du français.

Le moins qu'on puisse dire à propos de ces jugements très négatifs est que, malgré tout le mal qu'ils se sont donnés pour apprendre l'allemand et le français, les Alsaciens n'ont réussi à satisfaire personne, et qu'il ne faut pas s'étonner s'ils continuent à pratiquer le dialecte !

Vouloir corriger la prononciation de l'ensemble de la population alsacienne tient de l'utopie, en tous les cas dans la situation

actuelle. Il faudrait commencer par remplacer tous les enseignants qui ont l'accent par des enseignants francophones unilingues, si possible tous Parisiens. Et encore, on ne serait pas sûr du résultat pour l'ensemble des élèves.

Ce serait d'ailleurs contraire aux projets actuels qui tendent à inclure à l'enseignement la langue et la culture régionales. On peut même penser que vouloir effacer son accent signifie que l'on renie son identité alsacienne, ce qui n'est ni nécessaire ni souhaitable.

Cependant, il ne faudrait pas non plus que l'intercompréhension entre Alsaciens et Français de l'*"intérieur"* soit difficile. Les Alsaciens devraient prononcer le français de manière à être compris par leurs interlocuteurs. En effet, il est évident que l'enseignement joue un rôle important pour l'apprentissage de la prononciation française. L'accent des Badois ayant appris le français en Allemagne est sensiblement différent de l'accent alsacien; et pourtant les systèmes phonologiques des parlers badois sont très proches de ceux des parlers alsaciens. C'est au niveau des maternelles et des classes élémentaires qu'il faut essayer d'intervenir, le but de l'opération étant de permettre à tous les Alsaciens de prononcer le français d'une manière acceptable sans qu'il soit nécessaire de faire disparaître notre dialecte.

(D'après Marthe Philipp)

L'identité alsacienne : en crise ou en péril ?



Comment Mulhausen devient Mulhouse puis redevenir Mulhausen trois semaines après et n'être à nouveau Mulhouse qu'en 1918.

Pentecôte 1914.



Faut-il alsacianiser à outrance, même les noms de lieux, pour que l'Alsace retrouve une âme ? se demande, à propos du nom de Mulhouse, un journaliste de l'Alsace, le quotidien du Haut-Rhin, le 5 mars 1996.

Mais franchement pourquoi donc Mulhausen, est-ce une vue de l'esprit, une mode ? Et quel alsacophone de Mulhouse ou pas a-t-il besoin de Mulhausen? Il dira surtout Milhusa, c'est la langue de tous nos ancêtres.

Et puis quelle est donc cette etymologie sinon alémanique, que nous retrouvons avant tout dans Mulhouse. Ce vocable est d'origine purement latine, autant que Strasbourg (du latin strata,

étendue de terrain par où qu'on passe pour aboutir à un borgo, nom italien dont *burgus* du latin barbare signifie 'rassemblement d'habitations, de cases regroupées'). Voilà où aboutissent nos routes, nos 'strasse' pratiquement à un 'bourg'.

Ne perdons pas trop notre latin, puisqu'on y est Molinum, bien sûr moulin (transformé en Mol ou Mil, et puis on Munie. Tout le monde sait que casa (latin) a donné 'Haus'. Nous arriverions à Milhusa, sans avoir été obligés de passer par Mulhausen. Les paysans ne devaient pas habiter très loin du moulin avec leur maison.



Le déclin du dialecte alsacien

de Marie-Noële Denis et Calvin Veltman - Enquête auprès de lycéens à Strasbourg en 1989



D'après les renseignements qu'ils nous ont donnés, aussi bien hors du questionnaire que par le biais de cet instrument de mesure, la langue alsacienne n'a pas un avenir très prometteur. En fait, la plupart des lycéens vivent très confortablement en français, y compris le petit nombre de ceux qui conservent un brin d'accent alsacien. Ils ne trouvent rien d'anormal à la pratique de l'idiome national et à l'abandon du dialecte et peuvent ainsi disposer du vocabulaire scientifique et technique du monde moderne. Dans ce contexte, ils n'envisagent pas la nécessité de conserver une langue dont l'usage est presque exclusivement familial. Évidemment, ceux qui ne parlent pas couramment le dialecte ne manifestent aucun intérêt pour l'apprendre.

Les élèves d'origine alsacienne ne saisissent pas le lien entre la pratique du dialecte et leur propre identité. En cela ils ressemblent fort aux enfants de l'immigration internationale qui délaissent très rapidement leur langue d'origine au profit de la langue du pays

d'accueil.

Cette tendance ne se contourne pas facilement. Comment peut-on imaginer la mise en place par les autorités régionales d'un programme d'enseignement qui permettrait à l'alsacien d'être à nouveau la langue de cœur des jeunes ? Ce programme peut être voué à un échec aussi retentissant que les "écoles du samedi" auprès des jeunes italiens, grecs, portugais, espagnols, vivant en Amérique du Nord.

L'abandon d'une langue minoritaire, et, il faut admettre, l'indifférence de l'ensemble des lycéens vis à vis du statut accordé à l'alsacien, dénote le passage d'une communauté jadis définie par sa langue, à celle dorénavant caractérisée par d'autres traits culturels. Les adolescents se conçoivent alsaciens de culture et en même temps, sans contradiction, francophones de langue.

Cette conscience de soi, voulue par les jeunes, reste douloureuse pour certains représentants de la génération antérieure. Ceux-ci voient filer entre leurs mains un patrimoine culturel qui leur est cher, qui fait partie de leur identité. Cette attitude est surtout développée par une élite culturelle qui essaie d'encadrer les campagnes de sensibilisation.

Pour qu'une langue survive il faut qu'elle soit parlée, non seulement de temps en temps, mais fréquemment. Il faut qu'elle soit retenue comme langue principale, employée avec une très grande spontanéité dans la plupart des situations quotidiennes, du moins entre conjoints et amis. Comme une langue peu utilisée par les parents ne peut devenir la langue maternelle de leurs enfants, le dialecte va régresser de plus en plus rapidement comme première

langue affective des Alsaciens.

Bien sûr, le dialecte peut être appris comme langue seconde, mais le vocabulaire s'appauvrit, la spontanéité se perd, les frontières de la communauté linguistique se resserrent. On peut même supposer qu'il existe un seuil critique à partir duquel une langue devient tellement circonscrite dans son usage que les gens n'ont plus aucun intérêt à l'employer.

De plus, l'abandon du dialecte par les adolescents risque fort d'être définitif. Selon les études actuellement en cours aux États Unis, les personnes qui cessent de pratiquer très jeunes leur langue maternelle, perdent progressivement sa maîtrise. Tout d'abord, le vocabulaire de la langue d'adoption pénètre et remplace celui de la langue d'origine, puis les structures syntaxiques disparaissent. Enfin, après 20 ou 30 ans, l'individu ne peut plus s'exprimer dans sa langue maternelle. Comme celle-ci a subi, de son côté, une certaine évolution dans le temps, il lui arrive même de ne plus comprendre le sens d'une conversation.

Étant donnée la pratique linguistique des jeunes alsaciens à l'heure actuelle, il y aura très peu de dialectophones dans l'avenir. En fait, si quelques adolescents sont encore choqués par la répression de leur langue à l'école primaire, la très grande majorité d'entre eux semble maintenant accepter les fruits de cette politique, parfois avec résignation, mais la plupart du temps avec une indifférence quasi totale. Dans ce contexte, mobiliser les jeunes pour revaloriser une langue dévaluée ou même ignorée, représente un défi politique de premier ordre.

La langue perdue des alsaciens

Dialecte et schizophrénie de Pierre Kretz (Université de Mulhouse)

Le scénario de mort que l'on peut envisager est plus radical, c'est celui qui va en réalité se jouer : la *mort par extinction*. Un jour, bien après le décès du dernier Malgré-Nous, mourra le dernier dialectophone. La langue sera morte, définitivement. Ce scénario est le seul vraisemblable, en raison de la trop grande différence entre le dialecte alsacien, langue germanique, et le français, langue latine.

Si absorption il y a entre deux langues, c'est uniquement l'absorption par une langue des mots de l'autre. Cette absorption se fait, bien sûr, à sens unique. Le plus faible (l'alsacien) absorbe des mots du plus fort (le français).

Mais quelle est la situation linguistique de la province quand elle se jette dans les bras de la mère patrie en 1918 ? « *En 1918, l'allemand était la seule langue de la majorité de la population alsacienne* » soumise à l'école en allemand depuis 1871.

La période 1918-1940 fait penser à des retrouvailles entre deux amoureux qu'on a séparés de force pendant des années. Chacun a fantasmé de son côté sur une image de l'autre, mais chacun a oublié que l'autre s'est transformé pendant ces quelques décennies.

La France aimait l'Alsace, cette partie



d'elle-même qui lui avait été arrachée par la force et qui depuis 1870 "subissait le joug prussien". C'était oublier que cette période a été pour l'Alsace extrêmement constructive sur le plan économique et social, et que, du point de vue de leur identité, les Alsaciens avaient fini par obtenir en 1911 un statut autonome à l'intérieur du Reich allemand qu'ils n'avaient jamais connu et qu'ils n'ont jamais retrouvé depuis. Il convient également d'avoir à l'esprit que les Alsaciens, nés en 1870, avaient près de cinquante ans en 1918 et avaient été durant ce demi-siècle complètement coupés de la France.

L'Alsace aimait une image idéalisée de la France : celle des libertés, celle de la France fille aînée de l'Église catholique. Mais la France de 1918 n'avait plus grand-chose à voir avec cette, image. La séparation de l'Église et de l'État en avait profondément bouleversé le paysage. La France de 1918, dont le sentiment national avait été blessé en 1870 et galvanisé en 1918, était avant tout centralisatrice et unitariste.

Quand les deux amoureux se retrouvent à partager la vie commune, ils ne parlent bien sûr pas la même langue; mais la différence de langue n'entraîne pas forcément — ou en tout cas pas à elle seule — la difficulté dans la relation. C'est la différence de langage qui a entraîné le malaise des années vingt.

La III^e République, sûre d'elle-même, de ses valeurs, "entend façonner complètement les habitudes des classes populaires, s'organise autour de l'inculcation d'un rapport au langage (avec l'abolition des langues régionales), d'un rapport au corps (discipline d'hygiène, de consommation - sobriété) et d'un rapport au temps (calcul - économique épargne)" (Bourdieu).

La politique d'oppression linguistique et de méconnaissance de la spécificité régionale n'est pas dirigée contre l'Alsace en particulier. Elle n'est que l'expression pratique d'une vision du monde qui ne tolère aucun espace aux minorités culturelles.



Le texte de ce dessin humoristique marque une grande fête musicale en 1907. Il est intéressant et typique par son mélange de mots français et alsaciens. "Suvenir" n'est en rien germanique et le plus drôle est "Schülliet" (juillet) prononcé à l'alsacien. Enfin, cela ne se passe pas à Mülhausen mais à Milhüse !

Langue régionale : état des lieux

(Dernières nouvelles d'Alsace 2/07/1998)

*On en a parlé, on en parle, on en parlera. Que savons-nous de la **Charte européenne des langues régionales ou minoritaires** ?*

Un Alsacien sur quatre souhaite que la France ratifie la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, selon un sondage CSA pour les DNA.

L'identité avec ou sans le dialecte?

Le déclin, de la langue, même si on ne peut que le déplorer, n'est cependant pas assimilable à la perte de l'identité. Ceux qui pensent qu'on peut être et se sentir alsacien sans pratiquer le dialecte (47%) sont presque aussi nombreux que ceux qui estiment la langue consubstantielle à l'identité (51%). Cette dernière opinion est bien entendue beaucoup plus largement répandue parmi les gens qui parlent couramment le dialecte ! Alors que les sondés qui ne parlent ni ne comprennent l'alsacien, se sentent néanmoins d'Alsace (64%). Dans ce domaine, la plus grande ouverture d'esprit se trouve chez les femmes, les jeunes, les cadres, les professions intermédiaires et employés, les urbains, les... Haut-Rhinois, les gens de gauche et ceux qui résident dans la région depuis moins de dix ans. Toutes caractéristiques qui décrivent également les pratiquants occasionnels ou les non-pratiquants du dia-

lecte.

Les réponses sont beaucoup plus tranchées sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Trois Alsaciens sur quatre estiment que la France devrait la ratifier. Il est fort probable que la plupart des personnes sondées ignorent le contenu réel de cette charte. Leur approbation de principe d'un pacte européen qui oblige un pays signataire à défendre et promouvoir les langues régionales est néanmoins massive.

Ce que dit la Charte

Cette Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a été signée au Conseil de l'Europe le 5 novembre 1992. Elle souligne, dans son préambule, la valeur du plurilinguisme, le droit imprescriptible de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique et affirme que la protection et la promotion de ces langues représentent une contribution importante à la construction de l'Europe.

Les Etats contractants doivent préciser, lors de la ratification, les langues auxquelles s'applique la Charte. Un Etat signataire s'engage à appliquer au minimum 35 des mesures préconisées, dont trois aux moins choisies dans les paragraphes concernant l'enseignement et les activités et équipements culturels, et une au moins dans chacun des cinq autres arti-

cles: la justice, les autorités administratives et services publics, les médias, la vie économique et sociale.

En matière de justice, la Charte prévoit ainsi la possibilité pour un justiciable, au pénal ou au civil, de pouvoir s'exprimer dans sa langue régionale, voire présenter des documents de preuve ou des requêtes dans cette langue, sans que ce soit un motif d'irrecevabilité. De même, un certain nombre de dispositions prévoient des échanges en langue régionale ou minoritaire entre le citoyen et l'administration d'Etat ou les collectivités locales. Dans les médias devra être encouragée la création d'une radio ou d'une télévision en langue régionale ou à tout le moins, la diffusion d'émissions dans cette langue sur les chaînes publiques. Enfin, un Etat signataire pourra décider de "s'opposer aux pratiques tendant à décourager l'usage des langues régionales ou minoritaires dans le cadre des activités économiques et sociales."

(En France, sa ratification est en suspens car il faudrait, pour la signer, changer la Constitution. NDLR)

Sondage exclusif CSA Opinion/DNA réalisé les 18 et 19 juin 1998 auprès d'un échantillon de 503 personnes représentatif de la population alsacienne âgée de 18 ans et plus.

Claude Keiflin

"Les Koechlin vous parlent" ...sur l'Internet

Tout d'abord un grand merci à tous ceux qui m'ont encouragée après l'annonce de la mise en ligne de notre site Internet et qui m'ont fourni des éléments manquants. Il faut remercier tout particulièrement Gil de Bizemont qui, d'emblée, nous a acheté un nom de domaine (une adresse permanente) : www.koechlin.net. Pour des raisons techniques et d'emploi de temps, cette adresse n'est pas encore opérationnelle mais le deviendra très prochainement. Quoi qu'il en soit, une recherche avec les principaux moteurs sur "famille koechlin" - avec les guillemets - vous retournera au moins une page de notre site. L'adresse actuelle du site est <http://perso.club-internet.fr/susank/koechlin>.

Quoi de neuf ?

Notre site a suscité un intérêt parmi de nombreux généalogistes à la recherche d'informations sur leurs ascendants ou des internautes désireux de trouver des documents sur un membre de la famille. Il passe rarement une semaine sans un échange de messages (e-mails) avec des personnes d'une liste de correspondants grandissante.

Qui sont ces personnes ?

Un conseiller municipal de Buhl à la recherche de documents sur Maurice (GA23) et René K. (GA27) pour une exposition « Bûhele à Buhl, mémoire d'un village : Les hommes célèbres. » Grâce aux articles du BK sur ces ancêtres et des photos que possède Madeleine Fabre-Koechlin, nous avons pu envoyer ce qu'il fallait pour que ces deux hommes soient à l'honneur à Buhl. Nous avons reçu une invitation pour l'inauguration de cette exposition qui a eu lieu le 27 novembre.

Dans un message nous avons su que «... *Nous avons reçu, en début d'année, la visite du Président de la République et nous lui avons laissé, en guise de souvenir de notre village, une copie de l'esquisse de la tour Koechlin à Paris (petit clin d'œil à Eiffel).* »

Une documentaliste au Blanc-Mesnil qui s'est intéressée à un nommé Maurice Koechlin, habitant de Blanc-Mesnil, « *pour prouver aux Blanc-Mesnilois qu'il n'est pas, comme beaucoup le pensent, l'inventeur de la Tour Eiffel et pour mettre fin à l'idée tenace que Gustave Eiffel, qui avait des ateliers à Blanc-Mesnil, y a fait assembler des morceaux de la Tour. Il faut également savoir que tout un chacun au Blanc-Mesnil sait où se trouve la "maison Koechlin" et qu'elle fait partie de l'histoire de la ville. Après la guerre et jusque dans les années 75, elle a abrité le commissariat !* »

En fait, il s'agit de Maurice 'IK31' (ex 230) pour lequel l'édition 1914 n'a aucune information à part sa naissance. Nous avons appris « *qu'il est mort à Paris le 3 septembre 1934. Son épouse ou sa compagne (pas de trace de mariage pour l'instant), Clémence Julienne Loyant, née à Parce dans la Sarthe le 21 juin 1866, est décédée à Blanc-Mesnil le 18 septembre 1940. Le recensement de population de 1901 nous indique une fille Suzanne née en 1900 à Mulhouse. Par ailleurs, les archives de Mulhouse nous disent que Maurice a quitté Mulhouse pour Lyon en 1894.* »

Divers membres de la famille péruvienne (mais toujours pas d'arbre généalogique complet, mais ça vient...) dont un couple installé en Belgique. Ils visitent



Paris régulièrement et j'espère pouvoir les rencontrer dans un avenir proche. Ces échanges me paraissent être fructueux dans le sens qu'ils maintiennent un contact avec cette branche lointaine.

Cette famille péruvienne installée en Belgique - et bientôt à Londres - m'a demandé s'il y avait des rues Koechlin. (Cf. BK nos 4,5 et 6.)

Les recherches généalogiques

Les messages concernant les recherches généalogiques commencent toujours un peu comme ceci : « Je vous écris car je fais actuellement des recherches généalogiques. Par hasard, j'ai eu en main un faire-part concernant une personne de ma famille. Or, les noms de Schlumberger, Koechlin, Eck, Dollfus... apparaissent sur ce faire-part. Malgré mes recherches je ne parviens à établir avec exactitude les liens entre ces familles et la mienne (Nussbaum). Pourriez-vous m'aider ? »

Pour cette famille les imbrications des différentes familles mentionnées n'étaient pas chose aisée à expliquer. Il s'agit de la descendance du treizième enfant de Samuel, Julie, qui, à la 5^e génération, épouse une fille de la branche AMO (Adèle Durand). Mais que de cousinages avec les Meyer, les Schlumberger et d'autres avant d'arriver là ! Si vous avez des informations sur la famille Nussbaum, merci de nous les communiquer.

Voici un autre message : « Suite à mes recherches généalogiques, j'ai été très surprise de trouver votre site. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de tout lire, toutefois je tiens à vous faire-part du "Koechlin" de ma famille. Je m'appelle Sabine Brenner et mon grand-père avait une sœur, Alice (1908-1987). Celle ci se maria avec Pierre Koechlin, ingénieur, mais il décéda jeune lorsque Alice avait une trentaine d'années. Après le décès de

Pierre, Alice habita Paris.

Nous sommes tous Alsaciens et, bien que n'en étant pas sûre, je pense que cet homme Pierre Koechlin l'était aussi. D'après ce qui s'est dit dans la famille il aurait inventé le moteur à eau (qui ne vit pas le jour) etc.. et serait décédé car un ascenseur l'aurait écrasé ??? Peut-être que l'identité de cet homme vous dit quelque chose car il a déposé de nombreux brevets ou peut-être que je viens de vous apprendre cette histoire. Toujours est-il que je serai heureuse d'avoir une réponse de votre part concernant la famille Koechlin car j'ai pu remarquer qu'elle regorgeait de nombreuses personnes très intéressantes ! » Il s'agit du père de Gilles (GK8411). Nous serions très heureux de recevoir des détails sur cet homme qui, de toute évidence, se passionnait pour l'invention.

Guy Barlow cherche des informations sur sa famille : les descendants d'Hélène Barlow (813 dans l'édition 1914) et son frère Ferdinand (814). Il s'agit de la branche AN14.

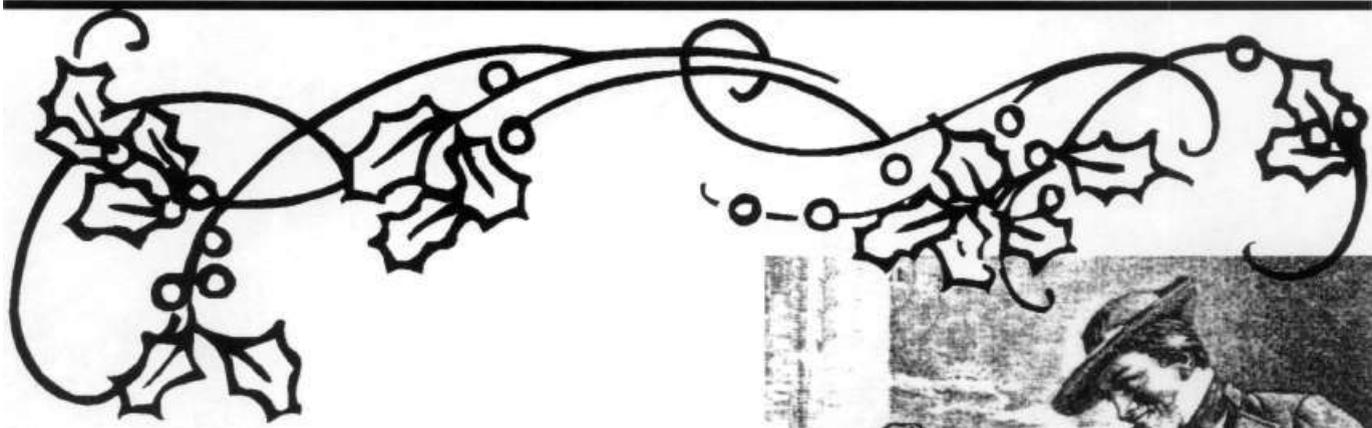
Un Chercheur de l'Université de Lille souhaite trouver des documents sur Alfred Koechlin-Schwartz, et la liste continue...

Si vous avez des renseignements sur les personnes mentionnées, n'hésitez pas à nous contacter.

Selon sa solide tradition, la famille K. entend vivre avec son temps, et même au-delà. Venez surfer sur notre site, vous y serez les bienvenus.

Susan Koechlin
susank@club-internet.fr
Tél./Fax: 01.30.56.61.48
<http://perso.club-internet.fr/susank/koechlin>
ou www.koechlin.fr.fm





*Ce couple d'alsaciens
se joint à l'équipe de la
rédaction et vous présente ses
meilleurs vœux pour l'an 2000.*